À TOUT POINT DE VIUZ

Bulletin municipal d'information N° 25

ÉTÉ 2014

Sommaire

Le mot du Maire 3
Conseil municipal 4-7
CC4R 7
Les travaux et bâtiments 8-9
Massif des Brasses 9
Du côté des écoles 10
Les nouvelles du CMJ 11
Viuz a obtenu quatre étoiles pour l'avenir des jeunes 11
L'équilibre est dans l'assiette !!! 12
Brèves du CCAS 13-14
Départ à la retraite de Messieurs Yvon CHENEVAL et François CARME 14
Les gens du voyage 15
Environnement – La grande matinée 15
Vie du village 16-18
Fin d'année des écoles 18-20
Culture évasion 21
Un peu d'histoire 22
Ecomusée Paysalp 22
Infos pratiques 23
État civil 23
Agenda des festivités 24
Infos jours de chasse 24

Bulletin Municipal N° 25

Editeur de la publication : *Commune de Viuz-en Sallaz • Mairie • 74250 Viuz-en-Sallaz*

Directeur de la Publication : *Le Maire - Serge PITTET*

Responsable de la Rédaction : *Régine DUCHÊNE GRUNACKER*

Rédaction : *Le Conseil Municipal*

Remerciements
Pour les articles et/ou le crédit photos
Denis THEVENOD, Elisabeth BAUR, Daniel BRISARD, Claire CAVET, Bruno CHAVASSU, Jean-Pierre HERANVAL, Nathalie LEBRUN, Cécile MARAIS, Chantal OLLIVIER PLAUD, Claire PETIT-DEREMARQUE, Dominique PIROELLE, AS Viuz foot

Création, mise en page et impression :
CTR Imprimerie - Imprimé en 2 500 exemplaires.

Le mot du Maire

En mars dernier, les habitants de Viuz-en-Sallaz ont massivement choisi d'accorder leur confiance à l'équipe que j'ai conduite, j'en suis très honoré, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

La reconnaissance de l'action menée depuis 2001 impose, pour le nouveau Conseil Municipal et en particulier pour l'équipe majoritaire, de répondre au mieux au programme que nous vous avions soumis lors de la campagne électorale.

Aujourd'hui, c'est avec l'ensemble des conseillers que je vais travailler au service de Viuz-en-Sallaz.

J'ose espérer qu'au-delà de nos différences politiques, d'approches économiques, nous serons capables de défendre les intérêts de notre commune.

Ce nouveau mandat sera sans aucun doute difficile, avec la diminution drastique des dotations de l'Etat, l'augmentation importante du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, nouvel impôt que les communes dites riches doivent payer), la baisse, voire même la suppression, de certaines aides financières du département.

L'évolution à court terme d'une nouvelle organisation territoriale doit nous amener à être vigilant et reporter ou supprimer certaines dépenses, et faire les bons choix pour l'avenir de Viuz-en-Sallaz.

Dans ce cadre, nous avons la volonté de rester au plus près du quotidien de nos habitants et de prévoir les investissements au mieux des capacités financières du village.

Il est un domaine où rien ne changera, celui de la solidarité et du « bien vivre ensemble ».

Les prochaines manifestations municipales ou associatives, où j'aurai le plaisir de vous rencontrer, répondent à ces valeurs qui font de Viuz-en-Sallaz un village sympa.

Serge PITTET,
Maire et Conseiller Général

Conseil municipal

Le résultat des élections municipales

Le 23 mars 2014 avait lieu le renouvellement général des conseils municipaux.

La loi relative à l'élection des conseillers municipaux et intercommunaux a été modifiée le 17 mai 2013. Viuz-en-Sallaz pour la première fois, a voté un scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Le nombre de conseillers municipaux est passé de 23 à 27 en respectant la parité homme/femme. Le même bulletin désignait les délégués au conseil communautaire de la Communauté de Commune des 4 Rivières, la CC4R, avec la parité également.
2 listes se sont présentées à vos suffrages : celle de Serge PITTET, maire sortant et celle de Florian MISSILLIER, en voici les résultats.

Nombre de votants **2050** + Abstentionnistes : **1 025** = Participation : **3 075**

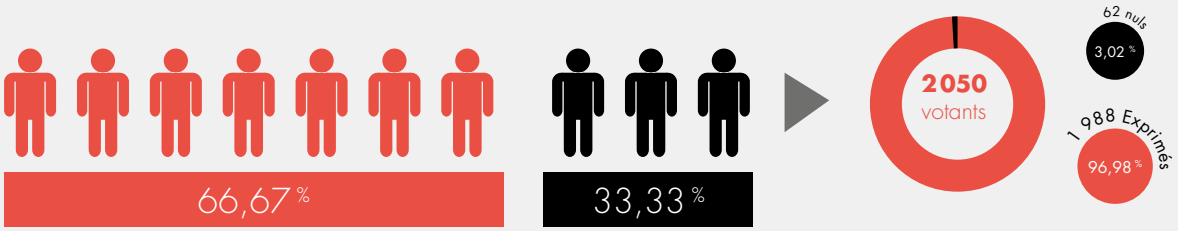

Liste Serge PITTET : **1 365 voix** **68.66 %**

Liste Florian MISSILLIER : **623 voix** **31,31 %**

Le maire et les maires adjoints et conseiller délégué

Serge PITTET
Maire
Conseiller Général
1er Vice président CC4R

Pascal POCHAT BARON
Premier maire-adjoint : Urbanisme, Travaux Voirie, Réseaux
Conseiller Communautaire CC4R

Josette LABAYE
Maire-adjoint : CCAS, Affaires Sociales, Petite Enfance, Logement, Solidarité

Gérald VIGNY
Maire-adjoint : Affaires Scolaires, Cantine, Jeunesse et Vie Démocratique (CMJ)

Maryse BOCHATON
Maire-adjoint : Vie Associative, Loisirs et Sports, Cérémonies Officielles
Conseillère Communautaire CC4R

Pierre VALENTIN
Maire-adjoint : Travaux Bâtiments

Monique MOENNE
Maire-adjoint : Cadre de Vie (propreté, signalisation, espaces verts, illuminations de Noël) Plan Communal de Sauvegarde, Agriculture Paysanne
Conseillère Communautaire CC4R

Jean-Pierre CHENEVAL
Maire-adjoint :
Développement Durable, Environnement, Economies d'Energie, Cimetière

Régine DUCHENE-GRUNACKER
Maire-adjoint :
Communication (bulletin municipal, site Internet), Relations avec la Presse

Gérard MILESI
Conseiller délégué :
Finances, Comptes Publics
Conseiller Communautaire CC4R

Les conseillers municipaux - ***Issus de la liste de Serge PITTET***

Véronique ALEXANDRE

Claudine AMARAL

Stéphane BRUNA

Isabelle CAMUS

Joëlle CHEMINAL

Elodie COPPEL

Philippe DESTOUCHES

Marie-Pierre DEVESA

Nadia LAOUFI

Marc MESSERLY

Jean-Luc MOREL-CESAR

Sébastien PELLET

Laurent SPINELLI

Les conseillers municipaux - ***Issus de la liste de Florian MISSILIER***

Marie-Ange CHAMOT-PICCOT

Karine DESPREZ

Fabrice LOCATELLI

Florian MISSILLIER
Conseiller Communautaire CC4R

Les commissions municipales

Commission Urbanisme
Maire Adjoint : Pascal POCHAT BARON
Membres de la commission : Jean-Luc MOREL-CESAR, Marc MESSERLY, Nadia LAOUFI, Fabrice LOCATELLI, Florian MISSILLIER, Claudine AMARAL

Commission Voirie et Réseaux
Maire Adjoint : Pascal Pochat Baron
Membres de la commission : Gérard MILESI, Jean-Luc MOREL-CESAR, Jean-Pierre CHENEVAL, Stéphane BRUNA, Sébastien PELLET, Fabrice LOCATELLI, Florian MISSILLIER

Commission CCAS, Affaires Sociales, Petite Enfance, Logement, Solidarité
Maire Adjoint : Josette LABAYE
Membres de la commission : Véronique ALEXANDRE, Nadia LAOUFI, Stéphane BRUNA, Joëlle CHEMINAL
Personnalités extérieures (CCAS) : Danielle SANTI, Anne-Marie GIRARD, Marcelle EECKHOUTTE, Yvette PITTET, Dominique TURCAS

Commission Affaires Scolaires, Cantine, Jeunesse et Vie Démocratique (CMJ)
Maire Adjoint : Gérald VIGNY
Membres de la commission : Marie DEVESA, Nadia LAOUFI, Philippe DESTOUCHES, Laurent SPINELLI, Sébastien PELLET, Monique MOENNE (aff. scolaires) + Stéphane BRUNA (CMJ)

Commission Vie Associative, Loisirs et Sports Cérémonies Officielles
Maire Adjoint : Maryse BOCHATON
Membres de la commission : Marie DEVESA, Nadia LAOUFI, Joëlle CHEMINAL, Monique MOENNE, Isabelle CAMUS, Laurent SPINELLI, Claudine AMARAL, Elodie COPPEL, Stéphane BRUNA, Sébastien PELLET, Marie-Ange PICCOT

Commission Travaux Bâtiments
Maire Adjoint : Pierre VALENTIN
Membres de la commission : Jean-Pierre CHENEVAL, Jean-Luc MOREL-CESAR, Marc MESSERLY, Nadia LAOUFI, Pascal POCHAT-BARON, Gérard MILESI, Maryse BOCHATON, Florian MISSILLIER

Commission Cadre de Vie (propreté, signalisation, espaces verts, illuminations de Noël) Plan Communal de Sauvegarde, Agriculture Paysanne
Maire Adjoint : Monique MOENNE
Membres de la commission : Marc MESSERLY, Isabelle CAMUS, Maryse BOCHATON, Philippe DESTOUCHES, Stéphane BRUNA, Sébastien PELLET, Josette LABAYE, Véronique ALEXANDRE, Karine DESPREZ

Commission Développement Durable, Environnement, Economies d'Energie - Cimetière
Maire Adjoint : Jean-Pierre CHENEVAL
Membres de la commission : Marie DEVESA, Laurent SPINELLI, Nadia LAOUFI, Régine DUCHENE-GRUNACKER, Claudine AMARAL, Pascal POCHAT-BARON, Sébastien PELLET (communes forestières)

Commission Communication (bulletin municipal, site Internet), Relations avec la Presse
Maire Adjoint : Régine DUCHENE-GRUNACKER
Membres de la commission : Marie DEVESA, Elodie COPPEL, Gérald VIGNY, Gérard MILESI, Karine DESPREZ

Commission Finances, Comptes Publics
Conseiller délégué : Gérard MILESI
Membres de la commission : Pascal POCHAT-BARON, Josette LABAYE, Gérald VIGNY, Maryse BOCHATON, Pierre VALENTIN, Monique MOENNE, Jean-Pierre CHENEVAL, Régine DUCHENE-GRUNACKER, Florian MISSILLIER

Commission d'Appels d'Offres
Présidée par le Maire : Serge PITTET
Membres de la commission : Jean Luc MOREL-CESAR, Pascal POCHAT-BARON, Pierre VALENTIN, Maryse BOCHATON, Florian MISSILLIER
Suppléant : Jean-Pierre CHENEVAL

Les délégations du conseil municipal auprès des syndicats intercommunaux et autres organismes

- **Syndicat Intercommunal Risse et Foron**
  Délégués titulaires : Serge PITTET, Stéphane BRUNA
  Délégués suppléants : Isabelle CAMUS, Jean-Pierre CHENEVAL
- **Syndicat Intercommunal du Massif des Brasses**
  Délégués titulaires : Véronique ALEXANDRE, Pascal POCHAT-BARON, Pierre VALENTIN
  Déléguée suppléante : Marie-Ange CHAMOT-PICCOT
- **Syndicat Intercommunal des eaux des Rocailles et Bellecombe**
  Délégués titulaires : Serge PITTET, Pascal POCHAT-BARON
  Délégué suppléant : Gérard MILESI
- **Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Peillonnex**
  Délégués titulaires : Pascal POCHAT-BARON, Karine DESPREZ
  Délégués suppléants : Gérard MILESI, Sébastien PELLET
- **SYANE** (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)
  Délégués titulaires : Jean-Pierre CHENEVAL, Pascal POCHAT-BARON
- **TERACTEM** (ancienne Société d'équipement du département de la Haute-Savoie)
  Déléguée titulaire : Elodie COPPEL
- **Association Petite Enfances des 4 Rivières (PE4R)**
  Délégués titulaires : Josette LABAYE, Stéphane BRUNA

CC4R

Suite aux élections municipales de chaque commune de la CC4R, en date du 23 avril à Marcellaz il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents de la communauté. La composition du conseil communautaire est donc la suivante :

Commune	Nbre de délégués	Nom	
Fillinges	5	Monsieur FOREL Bruno *(Maire)* Madame GUIARD Jacqueline Monsieur CHENEVAL Paul Madame ALIX Isabelle Monsieur WEBER Olivier	Président : Finances-Mutualisation-Projet de Territoire
Viuz-en-Sallaz	6	Monsieur PITTET Serge *(Maire)* Madame BOCHATON Maryse Monsieur POCHAT-BARON Pascal Madame MOENNE Monique Monsieur MILESI Gérard Monsieur MISSILLIER Florian	1er Vice-président : Aménagement / Economie
St Jeoire	5	Madame NOEL-SANDRIN Nelly *(Maire)* Monsieur CHATEL Michel Madame BUCZ Carole Monsieur BOUDET Christophe Monsieur CHAMBON Stéphane	2ème Vice-président Action Sociale Enfance Jeunesse
Faucigny	2	Monsieur CHATEL Bernard *(Maire)* Madame GRIGNOLA Danielle	3ème Vice-président : Agriculture
St Jean de Tholome	2	Madame CHAFFARD Christine *(Maire)* Monsieur GEVAUX Philippe	4ème Vice-présidente Environnement / Développement durable
Megevette	2	Monsieur MEYNET CORDONNIER Max *(Maire)* Madame BEL Chantal	5ème Vice-présidente : Culture / Patrimoine
La Tour	3	Monsieur REVUZ Daniel *(Maire)* Madame ANDREOLI Danielle Monsieur PELISSON Jean	
Marcellaz	2	Monsieur CHAPPUIS Bernard *(Maire)* Monsieur GAVILLET Léon	
Onnion	3	Monsieur BERTHIER Yvon *(Maire)* Madame DOMINGUES Marie Laure Madame CHAUBE Séverine	
Peillonnex	3	Monsieur TOLETTI Daniel *(Maire)* Madame BOSC Catherine Monsieur VUAGNOUX Daniel	
Ville en Sallaz	2	Madame CHENEVAL Laurette *(Maire)* Monsieur CASANOVA Léandre	

Total : 11 Communes / 35 délégués / 17 500 habitants

Par ailleurs, il a été décidé que la commission Finances / Mutualisation des services et Projet de Territoire serait composée des 11 maires de la CC4R.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint

Captages d'eau de La Plagne et de la Pêche

Depuis 2001 la commune investit dans la protection et la réfection de ses captages d'eau. Après ceux du Déluge, de Bucillon, de Vers Chaz, et de Rouège, ce sont les captages de La Plagne et de la Pêche qui seront en travaux cet automne. Une canalisation sera posée, afin de reprendre les rejets des fosses septiques des chalets d'alpages de la Chaumette et de Senoche situées en amont de ces sources. Le périmètre immédiat de ces captages sera clôturé, afin d'éviter toute pollution de surface. Coût de l'opération 159 800 € HT. Ces travaux terminés, tous nos captages d'eau seront en règle avec la législation en vigueur.

Investissement d'un nouveau tracteur
Un nouvel engin pour le service de voirie. Il s'agit d'un tracteur Class 130 CH, qui servira à l'élagage en été et au déneigement pour en hiver. Julien VERDAN et David VOUILLOZ (notre photo) sont chargés du fauchage. Prix du tracteur 59 300 €

Assainissement

Depuis le début de l'année tout ce qui concerne l'assainissement a été transféré au SRB « Syndicat des Rocailles et Bellecombe ». Que vous soyez raccordé au réseau d'assainissement collectif ou que vous soyez en assainissement autonome, pour tout renseignement, un seul numéro le : 04 50 95 71 63.

Pour les habitations non raccordées, le syndicat réalise périodiquement le contrôle du bon fonctionnement de vos installations. Le syndicat juge de l'urgence à réhabiliter le système d'assainissement, et propose une convention d'entretien, ainsi qu'une aide financière en plus de l'aide apportée par l'agence de l'eau. (voir détail ci-dessous)

1. **Convention sans entretien :** (entretien de l'installation à la charge du propriétaire)
   Financement : L'agence de l'eau apporte 3 000 € (forfait global étude + travaux). Le propriétaire finance le reste. (solde des travaux y compris la TVA à 10 %)
   Entretien : A la charge du propriétaire, les vidanges aussi souvent que nécessaire. Le dépotage des matières de vidange à la station d'épuration est gratuit.
   Redevance assainissement : Redevance à 0,29 HT euro/m³ d'eau potable consommé. (à vérifier)
2. **Convention avec entretien :** (entretien de l'installation à la charge du Syndicat)
   Financement : L'agence de l'eau apporte 3 000 € (forfait global étude + travaux) Le Syndicat apporte une participation forfaitaire de 3 000 €. Le propriétaire finance le reste (solde des travaux y compris la TVA à 20 %)
   Entretien : A la charge du syndicat (1 vidange régulièrement tous les 4 ans)
   Redevance assainissement : La redevance est de 1,66 HT euro/m³ d'eau potable consommée

Pascal POCHAT BARON, maire adjoint

Complexe sportif

La construction du complexe sportif (Gymnase et dojo) se poursuit à un bon rythme selon le planning élaboré entre le bureau d'architecture et les entreprises. Seule ombre au tableau la défection en cours de travaux de l'entreprise Pieralu SAS (Dépôt de bilan) concernant les travaux de menuiserie, aluminium et serrurerie. Nous sommes en pourparlers avec des entreprises locales pour la reprise et la finition de ces deux mandats ce qui devrait nous permettre de terminer comme prévu pour cet automne.

Pierre VALENTIN, adjoint aux travaux bâtiments

Nouveaux cours de tennis

Les courts de tennis avaient besoin d'être refaits et la municipalité souhaitait regrouper les activités sportives autour du gymnase. En accord avec le club de tennis du massif des Brasses, les travaux des 4 nouveaux terrains (3 courts et un terrain d'Entraînement) ont été entrepris sur l'ancien stade stabilisé dès le mois de mars.

Grâce au travail de préparation en amont du dossier de maîtrise d'œuvre par M. Christophe RUBIN, technicien de la commune, la commission d'appel d'offres a pu procéder au choix des entreprises adjudicatives et les faire approuver par le conseil municipal.

Concernant le lot **1** comprenant les trois courts, le terrain d'entraînement, les longrines, les clôtures, le mur, les 200 mètres carrés d'enrobés, les résines, les équipements et l'éclairage ; le choix s'est porté sur l'entreprise LAQUET SAS pour la somme de 269 012 €.

Pour le lot **2**, a été retenue l'entreprise Eiffage TP afin de réaliser l'ensemble des voiries, des réseaux d'eau et d'électricité ainsi que les fondations antisismiques pour le club house pour un montant de 86 634 €.

Le lot **3** qui concernait la réalisation d'un club house, le marché a été remporté par l'entreprise Yves COUGNAUD, qui nous a proposé la fourniture et la pose d'un ouvrage modulaire pour le prix de 54 818 €.

Soit un coût total pour cette opération de 410 464 €HT.

Dès mi-juillet, le club de tennis pourra profiter de ces nouveaux courts, afin d'organiser ses stages d'été et ses entraînements, à la plus grande joie de ses dirigeants et adhérents.

Pierre VALENTIN,
adjoint aux travaux bâtiments

Massif des Brasses

Absents sur la photo Pascal POCHAT et Luc GRILLET

Après une bonne saison 2013/2014 (2ème en termes de chiffre d'affaires depuis la création de la station) et suite à l'élection municipale du mois de mars, le bureau du Syndicat Intercommunal du Massif des Brasses, a été renouvelé avec deux tiers de nouveaux délégués. Pour la commune de Viuz-en-Sallaz, il s'agit de Pierre VALENTIN (Président), Pascal POCHAT (Secrétaire), Véronique ALEXANDRE et Marie-Ange CHAMOT-PICCOT (Déléguées suppléantes).

Dès le mois de mai, les représentants des quatre communes du Syndicat (Bogève, Onnion, Saint-Jeoire et Viuz-en-Sallaz) se sont mis au travail afin d'établir un programme de travaux à entreprendre sur le Massif. Chacun a pu apporter ses idées et souhaits dans le but d'améliorer l'accueil, la sécurité de la clientèle, ainsi que l'aspect visuel des équipements et bâtiments. Afin de concrétiser ces travaux, les représentants se sont tous rendus sur le terrain le samedi 14 juin après-midi, accompagnés de Régis MOREL (Directeur de la station), ce qui a permis de constater la faisabilité des travaux.

Les travaux les plus importants concerneront la réfection partielle des parkings, la pose de 2 enneigeurs sur tour pour la piste bleue « Les Pauses » qui permettra de redescendre jusqu'au parking « Les Chenevières » en cas d'insuffisance de neige et la modification du bas de la piste rouge « La Plagne ». Cette modification de la piste rouge permettra de proposer une alternative au champ de bosses à la fin de la piste noire de « La Joux ». Concernant les remontées mécaniques, le télésiège « Château Cornu » a été équipé d'une nouvelle armoire électrique, le téléski des « Lavouets » sera également remis en service dès cet hiver, alors que le télésiège des « Chenevières » sera modifié afin d'être plus fiable au niveau de sa chaîne d'Entraînement. Les autres installations seront également vérifiées et entretenues comme après chaque saison. Des travaux de peinture seront également entrepris au niveau des bâtiments dans le but d'améliorer leur aspect vieillissant. Bien sûr, nous n'avons pas oublié l'espace nordique avec des travaux d'amélioration de piste, terrassement ainsi que la peinture du nouveau chalet accueillant la billetterie, l'Ecole de Ski Français et le local pisteur. Cette liste n'est pas exhaustive et sera ajustée au fur et à mesure des besoins.

Le syndicat a également rencontré les trois ski-clubs du Massif qui souhaitent s'entraîner sur « Les Places » à droite du téléski des « Rothys ». Cette possibilité est en cours d'étude.

Enfin, le Syndicat s'est entretenu avec l'Ecole de Ski Français et son directeur Pascal DUFOURD dans le but d'enrichir leur collaboration et afin d'étudier l'aménagement du front de neige et de l'espace débutant de « Chaîne d'Or » pour la saison 2014/2015.

En espérant une très bonne saison l'hiver prochain afin de poursuivre les investissements entrepris depuis de nombreuses années.

Pierre VALENTIN, maire adjoint
président du SI Les Brasses

Réforme Rythme Scolaire ou c'est nous qui « PEILLON » en « HAMON »

*Dernière ligne droite avant la mise en place des nouveaux **rythmes scolaires**…*

Qu'avons-nous retenu de la grande réforme concernant la **Refondation de l'école** lancée par M. Peillon ex-ministre de l'Education - encore - Nationale ? Lutter contre le décrochage scolaire ? Rapprocher l'éducation de l'économie ? Refonder l'éducation prioritaire ? Donner la priorité à l'école primaire ? Redéfinir les programmes scolaires ? Développer le numérique éducatif ? Transmettre les valeurs de la République ? Reconstruire la formation des enseignants ? Améliorer les rythmes scolaires ? … C'est en effet, ce dernier point qui a exclusivement retenu l'attention de la majorité de la population. Et dès lors qu'il a fallu se pencher sur la question de l'organisation du temps scolaire, les médias n'ont eu de cesse de se focaliser sur la mise en place de temps périscolaires. La confusion « **réforme des rythmes périscolaires** » au détriment « **des rythmes scolaires** » était alors ancrée dans tous les esprits.

Mais qu'à cela ne tienne… non content d'avoir à nous pencher sur le décret -déjà fort controversé- du 24 janvier 2013 (cf Bulletin Municipal n° 24), M. Hamon, ministre actuel, nous laissait entrevoir de nouvelles modalités de mises en œuvre des rythmes scolaires avec son décret (n° 2014-457) du 7 mai dernier. Nous pouvions alors prétendre à une autorisation d'expérimentation du type « libération d'une demi-journée pour regrouper le temps périscolaire. » Alors que l'un des objectifs de cette réforme est de réduire les journées de classe, trois jours (sur les quatre précédemment) restent à six heures… cherchez l'erreur !

Dans le cadre de l'assouplissement voulu par le premier ministre, il était alors possible d'envisager des journées de « 4h30 ou 6h » : les enfants auraient terminé la classe à 16h30 les lundis / jeudis, et à 15h les mardis / vendredis. Lors d'une dernière réunion ayant regroupé tous les enseignants, ainsi que les parents délégués, Mme Culoma (Inspectrice de l'Education Nationale), ainsi que M. Laroche (Délégué Départemental de l'Education Nationale) ont été très clairs à ce sujet : « un rythme irrégulier dans la semaine pour les élèves, voire une réduction de la semaine scolaire, ne permet pas une bonne construction des repères temporels, notamment en maternelle. »

Au final, quelles ont été les positions des enseignants et des parents concernant ce nouveau décret ? Pour une très large majorité d'entre eux, il a été retenu que l'organisation du temps scolaire validée lors du CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale) du 12 février, semblait la plus adaptée : elle permet de mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité des apprentissages. Et notamment en maternelle, elle respecte une alternance équilibrée entre les temps d'activité, les temps calmes et de repos des enfants.

Ne perdons pas de vue que cette chère réforme est évaluée à 90 000 € (au bas mot) et demeure à la charge de la collectivité. Inutile de vous préciser, que même si des activités sportives, culturelles, artistiques… avaient pu être proposées, elles ne l'auraient pas été sans une participation financière des familles.

Vous trouverez ci-contre… les nouveaux horaires de chaque école publique applicables dès la rentrée prochaine… Nous vous rappelons que la fin de la classe aura lieu à 16h00 (15h55 pour l'école maternelle), et que les parents qui le désirent peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à cette heure-là.

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEVRAZ			
lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h20	accueil enseignant	
	8h30	enseignement	2h50
	11h20	pause méridienne/transport cantine	
	13h10	accueil communal (facultatif)	0h15
	13h25	accueil enseignant	
	13h35	enseignement	2h25
	16h00	accueil communal (facultatif)	0h30
ÉCOLE PRIMAIRE DE BOISINGES			
lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h20	accueil enseignant	
	8h30	enseignement	2h55
	11h 25	pause méridienne/transport cantine	
	13h15	accueil communal (facultatif)	0h15
	13h30	accueil enseignant	
	13h40	enseignement	2h20
	16h00	accueil communal (facultatif)	0h30
ÉCOLE MATERNELLE			
lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h20	accueil enseignant	
	8h30	enseignement	3h00
	11h30	pause méridienne	
	13h20	accueil communal (facultatif)	0h10
	13h30	accueil enseignant	
	13h40	enseignement	2h15
	15h55	accueil communal (facultatif)	0h35
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE F. LEVRET			
lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h20	accueil enseignant	
	8h30	enseignement	3h00
	11h30	pause méridienne	
	13h20	accueil communal (facultatif)	0h15
	13h35	accueil enseignant	
	13h45	enseignement	2h15
	16h00	accueil communal (facultatif)	0h30
E.P. SEVRAZ / E.P. BOISINGES / E.E. F. LEVRET			
mercredi matin	8h20	accueil enseignant	
	8h30	enseignement	3h00
	11h30	fin de la classe	
ÉCOLE MATERNELLE			
mercredi matin	8h15	accueil enseignant	
	8h25	enseignement	3h00
	11h25	fin de la classe	

RAPPEL : les temps surlignés en orange ne revêtent aucun caractère obligatoire. Ils sont facultatifs, tout élève est à même de terminer la classe à 16h00.

Gérald Vigny, maire adjoint

Les nouvelles du CMJ

Le nouveau Conseil Municipal Jeune, composé de 27 jeunes, élus depuis le 16 novembre 2013, n'a pas chômé.

Après les élections il y a eu une période de découverte où, par l'organisation de jeux, chacun a appris à se connaître pour mieux se comprendre. Puis des règles de vie ont été définies, comme un cahier des charges afin d'organiser au mieux la gestion des réunions, et que chacun puisse exprimer librement ses idées.

Le jeune Maire, Monsieur Maxime DAS NEVES, à toute l'aura d'un futur « vieux » maire, son discours lors de la cérémonie des vœux du 14 janvier, a captivé l'attention d'une salle comble et lui et son équipe furent chaleureusement applaudis.

Ces jeunes conseillers ont eu l'idée de faire un logo, qui caractérise le CMJ et en résume un peu son activité. Ils décidèrent de solliciter leurs administrés en leur demandant d'imaginer le logo du CMJ, nombreux furent les élèves, de toutes les écoles qui se prêtèrent au jeu. Le choix fut difficile, mais le logo qui a été retenu, qui reprend les couleurs et les armoiries de Viuz, fut celui de Mademoiselle Nina MEYNET de Sevraz. Nous la félicitons de son talent et de son imagination, le CMJ arbore maintenant un très joli logo.

La nouvelle équipe a également visité les services techniques et administratifs de la commune, c'est toujours un moment important pour ces jeunes, qui leur permet de comprendre un peu mieux le fonctionnement de la mairie. A l'issue de cette journée, leur commentaire a été de dire « grâce à cette visite, nous savons maintenant à qui demander les informations pour des projets à venir ».

Puis les équipes de travail ont été définies, chacun avec ses motivations, ses affinités, ses envies, ses idées pour commencer à travailler sur les nombreux projets. Les groupes de travail sont les suivants :

Groupe Sécurité : Agrandir et réaménager les arrêts de bus.

Groupe Loisirs : Organiser une chasse aux trésors pour les enfants de Viuz-en-Sallaz. Mettre à disposition un mur de Tags.

Groupe Ecole : Mettre en place un pédibus pour faciliter le trajet des écoliers.

Groupe Humanitaire : Installer un bac humanitaire au sein de la commune pour récupérer les vêtements encore en bon état.

Chacun d'entre eux a pris à cœur sa mission, drivés par Jérémy et Agnès pour mener à bien leurs projets.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint

Viuz a obtenu quatre étoiles pour l'avenir des jeunes

C'est à l'automne 2013 que la commune déposait son dossier de candidature au **label des collectivités engagées pour l'avenir des jeunes.** La Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc est à l'origine de cette initiative, afin de valoriser l'engagement des collectivités en direction des jeunes.

Un jury se réunit deux à trois fois dans l'année pour évaluer la qualité de service fourni par la collectivité, l'état d'avancement des projets et les initiatives prises pour l'avenir des jeunes. En fonction du positionnement de la commune dans la grille de critères, nous pouvions recevoir le label, avec une ou plusieurs étoiles.

Quelles étaient donc les conditions d'éligibilité ?

1. **Développer les opportunités d'emploi des jeunes :** actions facilitant l'accès aux offres d'emploi (MLJ, affichages en mairie, pôle emploi, CGD 74, jobs d'été, stages, emploi de travailleurs handicapés), actions agissant sur l'offre d'emploi et en faveur de l'alternance (contrats aidés, accueil de jeunes apprentis en espaces verts et services administratifs)
2. **Faciliter l'orientation des jeunes :** mise à disposition de lieux ressources (PIJ, MLJ, MJCI, associations sportives et culturelles…)
3. **Favoriser l'insertion des jeunes :** soutien aux structures d'insertion (association Alvéole à qui nous avons confié des travaux de réhabilitation de bâtiments, de débroussaillage, d'entretien d'alpages), éducation/citoyenneté (CMJ depuis novembre 2011), garde d'enfants (crèches, garderie périscolaire le Dahut, cantine scolaire, RAM, ronde des nounous)

Au vu de ces divers critères, la commune remplissait pleinement les conditions d'obtention du label. C'est ainsi que M. VALLI, président de la MLJ, est venu remettre le trophée lors de la soirée des vœux du maire. Viuz peut se vanter d'avoir obtenu quatre étoiles, niveau encore aujourd'hui inégalé par aucune autre commune du département.

Et c'est qui qui dit qu'on fait rien pour nos jeunes ? ;-)

Gérald Vigny, maire adjoint

L'équilibre est dans l'assiette !!!

...Pour les jeunes

Conversation de fin de journée :
- « *Alors, qu'as-tu mangé ce midi à la cantine ?*
- Beurk, des épinards, c'était pas bon !!! Et puis, il y a pas assez de frites ! Et trop de légumes !!! »

Nos enfants ne sont guère enthousiastes lorsqu'ils parlent de leur restauration scolaire et nous avons nous-même tous des souvenirs, souvent plutôt mauvais, des repas de nos cantines.
Il faut quand même faire la différence entre les goûts de nos enfants, et la qualité des produits et des plats cuisinés.

Comment sont fait les repas des cantines ?
Les cuisiniers ne font pas ce qu'ils veulent ! Depuis 2011, ils doivent obligatoirement respecter les recommandations du **GEMRCN** (Groupement d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition).

Ce texte de 65 pages donne des objectifs nutritionnels en lien direct avec ceux du PNNS (Plan National Nutrition Santé) qui en est à son 3ème volet :
- augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents
- diminuer les apports en lipides et rééquilibrer ceux en acides gras
- diminuer la consommation de glucides simples ajoutés (le sucre)
- augmenter les apports de fer
- augmenter les apports de calcium
- veillez aux excès de sodium (sel).

Le GEMRCN donne aussi des pistes pour pouvoir appliquer concrètement ces objectifs dans les cuisines des établissements scolaires. Il donne des recommandations sur :
- la **structure** des repas et leur nombre de **composantes** (plats servis) :
  - 4 ou 5 composantes pour les déjeuners et dîners – qui peuvent concerner les internes – (entrée, plats protidiques + garniture de légumes et féculents, produit laitiers, dessert).
- la **boisson :** l'eau exclusivement.
- **l'élaboration des menus :**
  - le choix des matières grasses est guidé vers celles qui sont bénéfiques pour la santé (les huiles végétales, surtout de colza, un peu de tournesol).
  - les sauces d'accompagnement riches en graisses, en sucre, en sel sont à éviter et ne devraient pas être laissées en libre accès.
  - les assaisonnements simples à base de citron sont conseillés.
  - les cuissons vapeur ou à l'étouffée avec des aromates sont recommandées.
- **la fréquence de service et les grammages des aliments**

Les aliments doivent respecter des fréquences de service au cours de 20 repas successifs (= 5 semaines, sur 4 jours de repas du midi). C'est ce qu'on appelle le plan alimentaire.

Les menus sont donc faits en collaboration avec des diététiciens et doivent respecter à la lettre ces innombrables contraintes. Ajoutez à cela l'emploi de produits bios et locaux et vous comprendrez le véritable casse-tête que cela peut représenter !

Les professionnels de la restauration déploient alors des trésors d'imagination pour inciter les enfants à goûter et apprécier les différents aliments, et à respecter l'équilibre alimentaire.

N'oublions pas non plus, que **les premiers éducateurs, ce sont les adultes** ! A eux de montrer l'exemple et transmettre aux enfants le goût des produits frais, des plats familiaux et du plaisir de bien manger !

Marie DEVESA, conseillère municipale

...Pour les seniors

20ème journée départementale du Coderpa 74

Le comité départemental des retraités et personnes âgées de Haute Savoie (Coderpa 74) organise le jeudi 16 octobre 2014 sa 20ème journée départementale à Seynod, Cap Périaz, sur le thème de l'alimentation des seniors.

Tout au long de la vie la qualité de l'alimentation est un facteur important pour préserver sa santé et se prémunir contre les pathologies liées au vieillissement. Si nos besoins nutritionnels se modifient en prenant de l'âge, on ne peut se contenter de réduire son apport alimentaire, il importe de l'adapter à nos nouvelles nécessités.

De nombreuses thématiques seront proposées comme concilier activités physiques et cérébrales avec le plaisir de manger, ou comprendre que bien manger c'est aussi faire son marché, préparer son repas, dresser une table, saisir toute opportunité de partage avec ses proches, qui sont aussi des ingrédients des plaisirs de la vie.

Cette journée se veut une invitation à ne pas lâcher prise et à rester en contact pour demeurer dans le mouvement de la vie, en invitant les seniors à retrouver le plaisir alimentaire et tout ce qui peut l'accompagner. De nombreux stands informatifs et pédagogiques seront ouverts aux participants.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint

A propos du Comité Départemental des retraités et personnes âgées
Organisme consultatif des retraités et personnes âgées (ses membres sont désignés par le président du Conseil Général), le Coderpa 74 a pour mission essentielle de représenter, informer et écouter les retraités et personnes âgées de Haute-Savoie. Il est aussi une instance de réflexion, proposition et concertation dans l'élaboration et le suivi des politiques menées en faveur des personnes âgées.
Contact : 04 50 67 32 48 - Courriel : coderpa.74@orange.fr - Site : www.coderpa74.net

Saint-Blaise

Dimanche 2 février 2014 repas de la Saint-Blaise, 242 personnes ont souhaité partager ce dimanche de fête. Le conseil municipal au complet était là pour honorer nos invités. Une salle de réception digne des hôtes de ce jour, ainsi qu'un repas choisi pour régaler tout le monde. Un orchestre pour se dégourdir les jambes et valser comme au temps de nos 20 ans ! Tout était fait pour que chacun reparte avec le souvenir d'une belle journée. Rendez-vous le 1er février 2015.

Colis de la Saint-Blaise

Les personnes n'ayant pu venir au repas ont eu un colis préparé spécialement pour leurs papilles.
Les résidents de l'hôpital de la tour (originaires de Viuz) ont reçu un colis de friandises, douceurs, et parfums correspondants à leur besoin.

Age d'or

Afin que certaines personnes des hameaux puissent venir le jeudi après midi à la salle que nous réservons à l'âge d'or (salle des fêtes), nous avons trouvé la solution de les transporter avec l'aide du minibus du judo. Merci à son président d'avoir répondu oui à notre demande.

Portage des repas

Depuis Mars 1998 le CCAS a institué le portage des repas afin de maintenir à domicile le plus longtemps possible les personnes fragilisées. Madame LABAYE contrôle régulièrement le fonctionnement de ce service auprès des utilisateurs afin de savoir si tout se passe bien. Faites vous connaître si vous souhaitez entrer dans la liste des usagers.

1er mai

Le CCAS rend une visite de courtoisie à la résidence d'automne pour offrir un brin de muguet aux résidents.

Fête des mères

Le vendredi 23 mai au soir, après la sortie scolaire, aux serres de la commune, un parterre multicolore de géraniums accueillait des enfants heureux de choisir une fleur pour leur maman. Merci à nos jardiniers d'avoir préparé autant de belles fleurs.

Conférence sur les AVC
(Accidents vasculaires cérébraux)

Le CCAS a organisé une soirée-conférence, salle des fêtes, sur les accidents vasculaires cérébraux avec Philippe LEVASSEUR, conférencier et président de l'association France AVC 74. Beaucoup de travail de préparation pour peu de présents, dommage, notre population doit être immunisée contre ce genre d'accident ! Tant mieux.

Brèves du CCAS

Evénement : 100 ans

Le 3 juin Monsieur Le Maire et son adjointe Josette LABAYE ont fêté les 100 ANS d'Emma BESSON à l'Ehpad de la Tour où elle réside. Elle était ravie, étonnée mais honorée de constater que « son Maire était là !!! » accompagné de Madame GONIN directrice, Madame MEULET cadre de santé, le docteur POTIE, Jérôme infirmier, les aides soignantes qui prennent soin d'Emma, quelques membres du CCAS, Sylvie la petite-nièce. Pas de 100 ans sans champagne, gâteaux, une jolie veste de laine lui a été offerte, un gros bouquet de fleurs. La presse était présente ce qui n'a pas déplu à notre centenaire bon pied, bon œil !

La Gym douce

Avez-vous essayé la gym douce ? Couples, personnes seules, pas besoin d'être athlète, tous les jeudis un moment de détente, de rires, de sensation bien être, en salle à la MJCI de 9h à 10h ou 10 à 12 h. Profitez-en c'est à Viuz, rejoignez les groupes en septembre prochain, le CCAS prendra vos inscriptions.

Solidarité

**Des vêtements ont été envoyés aux associations caritatives pour être expédiés aux populations dans la détresse en Serbie, Bosnie.

**Nous avons tous des lunettes usagées ou inutilisées, débarrassez-vous, en les portant en mairie vous ferez une bonne action car nous les donnons à l'association qui les envoie au Népal pour les recycler et en faire profiter aux Népalais.

**Pour la saison d'été, que nous souhaitons ensoleillée, nous vous rappelons que vous pouvez nous signaler toute personne en difficulté ou fragilisée afin que nous puissions nous déplacer pour apporter notre aide aux Séniors vulnérables en cas de canicule. Le CCAS sera à votre écoute.

Vacances d'été

Certains enfants de la commune partiront encore cet été en colonie de vacances. Une semaine, quinze jours ou trois semaines. Les destinations sont : Audierne, Taussat, Saint-Raphaël, la Corse, et de petits séjours en Isère et Haute-Savoie pour ceux qui partent pour la première fois.
Notre devise : ne laisser aucun enfant sur le chemin, tout est fait pour aider les familles, aujourd'hui partir en colo c'est un luxe, donc n'hésitez pas à venir consulter votre CCAS, nous étudions toutes les demandes (avec ou sans bons Caf).

Josette LABAYE, maire adjointe aux affaires sociales

Départ à la retraite de Messieurs Yvon CHENEVAL et François CARME

Le 24 avril, collègues de travail et membres du conseil municipal se rassemblaient à la mairie afin d'honorer le travail de deux de ses employés, Yvon CHENEVAL et François CARME.

Monsieur Yvon CHENEVAL, est entré au service de la commune le 1er janvier 1987, il sera titularisé un an plus tard. Auparavant, il avait travaillé un an au Syndicat Intercommunal des Brasses. Embauché comme agent technique qualifié il deviendra agent de maîtrise en mars 1997, puis obtiendra le grade d'agent de maîtrise principal en avril 2005. Monsieur le Maire a salué les qualités d'Yvon qui, tout au long de sa carrière s'est distingué par un grand sens du professionnalisme et un attachement aux valeurs du service public, toujours apprécié et respecté de tous. Il a fini sa carrière en avril 2014, en quittant les fonctions de chef du service voirie. Dorénavant, Yvon va se consacrer à sa famille, son épouse Bernadette, ses enfants et petits-enfants.

Monsieur François CARME, a commencé au service voirie, le 2 août 1999 en tant que contractuel remplaçant du personnel en arrêt. Il sera nommé stagiaire de la fonction publique territoriale en juillet 2001, titularisé en juillet 2002 avec le grade d'agent d'entretien puis se qualifiera en tant qu'adjoint technique territorial 2ème classe. François, homme de terrain, affecté au service de l'eau et de l'assainissement a toujours été présent quel que soit le jour ou l'heure. Monsieur le Maire, d'ailleurs le rappellera en mentionnant ce soir de Noël où François, étant d'astreinte, s'était retrouvé au fond d'une tranchée pour remettre au plus vite l'eau dans un hameau. Sa carrière s'est terminée en janvier 2014 et avec son épouse, Maryse, ils ont maintenant de quoi s'occuper à plein-temps de leurs animaux chevaux, moutons,…

Monsieur le Maire, au nom de la commune et en reconnaissance du travail accompli, leur a souhaité une bonne et heureuse retraite et a remis à chacun un cadeau personnalisé, ainsi qu'un bouquet de fleurs à leurs épouses.

Fêter ces départs en retraite, était aussi l'occasion de réunir la nouvelle équipe municipale, où presque tous étaient présents, et les employés municipaux. Ce moment d'échange et de convivialité, autour du verre de l'amitié, a permis à chacun, de mieux se connaître, et de renforcer les liens pour mieux travailler ensemble au service de la commune.

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint

Les gens du voyage

Mi-mars 2014, un groupe de 10 caravanes s'installe en 5 minutes à côté du magasin Point P. Immédiatement averti, je me rends sur place, seul. Après avoir palabré un certain temps, promesse m'est faite, même signée, que leur départ sera le 8 avril… Pour raisons médicales attestées par un médecin, leur installation a été prolongée jusqu'au 26 mai… Que dire à part encaisser la situation.

Un autre groupe de 30 caravanes débarque et s'installe vers 22h le 22 avril sur la pelouse à côté du stade de foot. Au total 40 caravanes et quelque 120 personnes viennent gonfler la population de Viuz et occupent illicitement le domaine de la commune :

- Pas de problème de place à l'école : les enfants ne sont pas scolarisés,
- Branchements électriques sauvages,
- Branchement à l'eau potable dans les mêmes conditions,
- Enlèvement des ordures ménagères effectué par la commune à l'œil afin d'éviter tout dépôt intempestif en bordure de la route,
- Rejet des eaux usées envoyé en pleine nature.

L'ensemble des infractions sont réalisées sous « le nez » des autorités. Ni les services de l'Etat, ni les gendarmes ne lèvent le petit doigt.

Mais que fait le Maire ? « Il faut qu'il les fasse partir, il faut qu'il les fasse expulser, il faut qu'il etc. etc. etc. »

Et bien le Maire est seul devant la situation. Prudent et ne souhaitant pas alimenter les très nombreuses rubriques des journaux où le maire se fait agresser et tabasser, j'ai parlementé et négocié tant bien que mal un temps d'occupation et une date approximative de départ le 26 mai 2014 qui, je dois le reconnaître, s'est fait sans heurt et sans gros dégâts des lieux squattés.

Ces actes inadmissibles perpétrés par les gens du voyage qui ne veulent pas respecter les lois de la République sont intolérables ; mais veillons-nous bien à ne pas tomber dans l'extrême de certaines personnes qui me préconisaient de tirer la nuit à balles réelles sur les caravanes !

Serge PITTET,
Maire et Conseiller Général

Environnement – La grande matinée

Depuis plus de 10 ans, la commission municipale « Environnement » propose une matinée de nettoyage de l'espace naturel et de l'entretien des sentiers sur notre commune.

Ce samedi 3 mai 2014, malgré une météo peu engageante et « le pont » du 1er mai ; une soixantaine de personnes avait répondu à l'appel des organisateurs, notamment, plus de 20 enfants de l'AS Viuz Foot drivés par leur président Bruno DOLCI.

Dès 8 heures, tous ces matinaux partageaient le petit déj'café-croissant sur la place de la mairie. Les équipes formées, par les nettoyeurs d'un jour, rejoignaient les lieux de "toilettage". Les chasseurs, l'akan-aïkido kobodo Alpes, la FNACA, l'Office Municipale d'Animation, les élus et tous les bénévoles sensibles à la propreté de notre village, se dispersèrent au gré du programme proposé.

Du Mont Vouan au Parking des Brasses, des abords du Foron à la Voie Romaine, du haut du Bourg au carrefour des Brochets, tout fut visité.

Et puis, à midi, tous ces bénévoles, se sont retrouvés Place de la Mairie, sous le chapiteau, pour partager le casse-croûte offert par la municipalité.

Pouvons nous rêver qu'un jour, cette matinée sera supprimée… faute de détritus…!!!!!!!!!

Jean-Pierre CHENEVAL,
maire adjoint en charge Environnement

Foire de printemps

Samedi 26 avril, à l'aube, la place de Viuz-en-Sallaz s'anime. Elle se remplit en effet de brocanteurs et de marchands ambulants s'empressant d'arriver afin d'acquérir la meilleure place. Alors que chacun s'installe, certains viennent déjà fouiner sur les stands voire même directement dans les cartons, à la recherche de LA bonne affaire. Tout au long de la journée, les habitants ont pu déambuler de stand en stand sous un soleil radieux…

…Eh oui, il s'agit de la 9ème foire de printemps, organisée par l'Office Municipal d'Animation (OMA).

Cette journée a été égayée par plusieurs animations, en commençant par un concert donné par l'harmonie municipale, la Cécilienne, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Les plus gourmands ont ensuite pu se restaurer de diots au vin rouge, de gratin de crozets, de tomme et de tarte aux pommes accompagnés d'un verre de vin. Ce succulent repas a été agrémenté par un concert du groupe de musique ambulant « Les Loustics ».

Comme chaque année, la foire de printemps reste un agréable moment de convivialité et de partage, alors, à l'année prochaine !!!

Elodie COPPEL, conseillère municipale

Une nouvelle reconnaissance pour Adrien

Adrien SCHEFFLER reçoit le trophée du meilleur jeune sportif régional 2013

Lors d'une cérémonie dans le salon des mariages de la mairie de Viuz-en-Sallaz, le vendredi 9 mai 2014, Adrien en vacances à Viuz a reçu des mains de Jo DUSSOLIET, Président du comité départemental de la jeunesse et des sports, secondé par Dominique PERROT, le trophée du meilleur jeune sportif régional de l'année 2013 décerné au moins de 20 ans en discipline savate boxe Française. Il a été choisi parmi 20 jeunes sportifs méritant de la Région Rhône-Alpes

Nous ne citerons pas à nouveau son élogieux palmarès relaté dans les bulletins précédents mais il est bon de rappeler qu'Adrien est le plus **jeune membre de l'équipe de France** depuis qu'il a intégré le **CREPS de Toulouse** en sport étude à la rentrée 2013.

A l'initiative du Crédit Mutuel représenté par Madame GROS, Adrien a reçu des mains de cette dernière un sympathique cadeau.

Il a été félicité par ses deux entraîneurs Thierry BRUNEAU et Lionel GEORGES, ainsi que par les Présidents et membres des Clubs de Viuz-en-Sallaz et Vétraz-Monthoux, les représentants de diverses institutions sportives Messieurs Jacques LAGRANGET, Armand Jean BART et Charly RIBOLA, par Serge PITTET Maire et Conseiller Général et par l'ensemble du Conseil Municipal sans bien sûr oublier ses parents et sa sœur toujours présents à ses côtés.

Un grand merci aussi à Martial DURAND, membre du comité départemental olympique et sportif à Dominique PERROT Maire Adjoint de la Roche en charge des sports qui ont porté ce dossier devant la commission.

Actuellement Adrien se prépare à de nouvelles compétitions.

Nous lui souhaitons bonne chance pour ses prochains combats et lui renouvelons notre soutien et nos félicitations pour ses brillants résultats.

Maryse BOCHATON, maire adjoint

La Fête fut belle

Cette journée de samedi marquait le 50ème anniversaire de l'AS Viuz Football. Ce fut une journée de fête, commencée dès le matin avec des ateliers préparés par le U15 et les éducateurs du club et destinés aux plus jeunes.
Après la pause de midi, marquée par la visite du député Martial SADDIER, l'après-midi fut consacrée à des minis tournoi avant le match de gala qui opposa une sélection d'anciens licenciés du club, à l'Amicale des Footballeurs, dans une ambiance bon enfant et devant un nombreux public.

En fin d'après-midi, la partie officielle nous permit de retrouver trois anciens présidents, Messieur ROUAUD, SIMONNET et LASSERRE qui s'étaient joint aux officiels, emmenés par Serge PITTET et des membres de son conseil.

C'est le président Bruno DOLCI qui ouvrit le bal des allocutions, avant que Dominique RODRIGUEZ ne termine par un portrait-hommage très touchant de l'emblématique entraîneur Robert KIEKENS. Nadia, sa fille reçut d'ailleurs un bouquet commémoratif de cette journée. Après l'apéritif, place fut laissée au repas dansant, qui se prolongea tard dans la nuit.

L'AS Viuz Football & Dominique PIROELLE

Fête de la musique

Comme chaque année, l'Office Municipal d'Animation (OMA) a organisé la fête de la musique le samedi 21 juin 2014, jour qui coïncide avec le premier de l'été. Sur la scène, installée au cœur du village, quatre groupes, MAFX, NAOH, AROCKAZ et BLISS se sont produits. En intermède entre chaque groupe, la fanfare de rue « C MAL BARRÉ » interprétait joyeusement ses morceaux.

Les Viuziennes et Viuziens sont venus en nombre pour écouter ou reprendre en cœur ces morceaux de musique 100% rock.

Philippe DESTOUCHES, conseiller municipal

Vie du village

Maisons fleuries

Comme chaque année fin juillet début août (tout dépend du temps !!!) un jury composé de membres de l'Office Municipal d'Animation (OMA) et de Frédéric SCHEFFLER Responsable des services espaces verts sillonne la Commune à la recherche des plus beaux décors visibles de la rue.

Il s'agit pour eux d'une reconnaissance par la Commune des actions menées par les habitants en matière de fleurissement et d'embellissement du village.

Ce concours met l'accent sur le développement durable et se distingue en plusieurs catégories :

- Décor floral
- Ferme rénovée
- Habitation moderne
- Habitation traditionnelle
- Balcon dans maison ou copropriété
- Jardin potager
- Commerce

Pour le jury le choix n'est jamais facile car la culture de l'Art floral entre de plus en plus dans les mœurs. Art qui vient compléter et renforcer en couleurs le travail de nos jardiniers.

Nous vous invitons tous à poursuivre le fleurissement de vos habitations et commerces pour le plaisir des yeux dans les années à venir !

Maryse BOCHATON, maire adjoint

Fin d'année des écoles

Ecole maternelle

Projet Théâtre

Cette année, les enfants de l'école maternelle ont travaillé tous les vendredis (du mois de novembre au mois de mai) avec une intervenante en théâtre, Immaculée COLUCCI. Les enfants ont appris le vocabulaire du théâtre (chaque semaine, un mot nouveau !), ont mémorisé quelques petites saynètes, ont travaillé sur la gestuelle et les expressions du visage.

La finalité de ce grand projet a été la représentation par classe d'une petite pièce de théâtre. Les enfants de PS et ceux de PS/MS ont présenté « L'escargot Oh Oh », les enfants de la classe de MS « Bienvenue à Joyeuse Pomme » et les élèves de la classe de MS/GS « Bienvenue à Pom, Pom, Pom ».

Ces quatre représentations ont eu lieu sur deux soirées, le mardi 20 et le vendredi 23 mai, dans la salle de motricité.

Ce projet a permis aux enfants de travailler tous les domaines de l'école maternelle : en arts visuels (création des décors et des accessoires), en langage (apprentissage de texte, oser parler devant un public), en découverte de l'écrit (création d'invitations pour les parents et d'affiches pour annoncer le spectacle) et dans le domaine du devenir élève. Ce fut un projet très riche qui a porté élèves, enseignantes et ATSEM tout au long de l'année.

Cécile MARAIS, directrice

Encore une année sportive qui s'achève à l'école de Boisinges !

Les élèves ont pu suivre au cours de l'année des séances de natation à l'automne, des séances de ski de fond en Janvier à Plaine-Joux… mais c'est surtout le projet danse qui les a mobilisés en fil rouge depuis le début de 2014 !

Avec le concours de Nelly Courrieu, danseuse chorégraphe de la compagnie Im'projet, les élèves ont élaboré une histoire qui a ensuite été mise en mouvement et répétée au long de l'année scolaire. Ce travail a donné lieu à une rencontre entre écoles du secteur au gymnase de St-Jeoire. En outre, les élèves se sont produits devant leurs familles lors de la kermesse du sou des écoles.

Nous profitons d'ailleurs de cet espace pour remercier nos partenaires, la mairie et le sou des écoles, sans qui ces projets ne pourraient se concrétiser.

Rendez-vous à la rentrée, avec la création d'une garderie périscolaire à Boisinges, pour une année scolaire qui sera plus axée sur la musique et les arts du son.

Bruno CHEVASSU, Directeur

Année riche en activités dans les écoles Sainte-Thérèse et Saint-Joseph

Côté sport

Cross inter-écoles à Saint-Julien-en-Genevois, puis cycle judo avec Abib, pour les élèves de Saint-Joseph.

Séances de skating pour les élèves de cycle 3 alors que ceux de cycle 2 faisaient du ski classique et la classe de PS-MS faisait une sortie luge sur le plateau de Plaine Joux.

Initiation au rugby au dojo pour toute l'école élémentaire avec Philippe MARGUIN, entraîneur à la FFR.

Séances de natation à la piscine des Vernets, grâce à la participation de la Mairie.

Rando-Glières s'achève cette année en associant sport et mémoire à l'occasion des 70 ans de la Libération.

Côté culture

Un travail tout au long de l'année a été mené autour du théâtre avec comme temps forts : un spectacle au Grand Théâtre de Genève : opéra pour le cycle 3 alors que les autres classes ont assisté avec enthousiasme au spectacle des Frères Duchoc, organisé par la MJCI : « Vous voulez rire ? »

Des activités avec une artiste locale, Véronique SCHOLL, ont été organisées dans le cadre « Dis-moi dix mots » en lien avec la bibliothèque municipale.

La classe de CE2-CM1 a participé à l'élaboration d'un conte avec Paysalp sur le thème de la toponymie.

La fête de fin d'année s'articule autour de la pièce : « Inspecteur Toutou », pour terminer cette année théâtre.

Côté sécurité routière

Patricia, ASVP, est intervenue auprès des GS pour les initier aux règles de la sécurité dans la rue.

Côté découverte

La classe verte à Samoëns a clôturé la fin de la scolarité des CM2, avec au programme natation, découverte du terroir et des paysages…

Dans le cadre de la fraternité, la journée jeux est reconduite afin de favoriser l'entraide entre enfants dans la bonne humeur.

Elisabeth BAUR, directrice

Récapitulatif des sorties – école élémentaire F. LEVRET

Activités	Classes
Piscine	GS – CP - CE1
Caravane des 10 mots (fabrication de papier recyclé et jeu de piste avec la complicité des commerçants)	CM2
Sorties neige avec les copains de la maternelle	GS
Ski de fond	CP
Cinébus (2 projections)	Cycles 3
Ateliers sur le patrimoine de la région et conception d'un jeu pour les visiteurs de la maison du patrimoine	CM1
La Turbine (l'eau et les 5 sens)	CP
Poney et découverte du patrimoine (stage de 1 semaine)	GS et CE1
Travail sur l'opéra avec une intervenante musique La sortie à l'Opéra de Lyon a dû être annulée en raison de la grève des intermittents du spectacle	Cycles 3
Initiation foot	Tout le monde !

Les CP au ski !
Trop de chance : nous avions de la neige, du soleil et les pistes pour nous tous seuls ! Nous avons dévalé des pentes sur nos skis de fond, même pas peur !

Les CP

Le bridge à l'école
Le bridge continue. 7 cadets viennent de finir leur troisième année. Depuis septembre, ils sont membres du club de Thonon. 4 ont disputé les éliminatoires et 1 paire s'est qualifiée pour la finale nationale Cadets à Paris les 10 et 11 mai. Ces 7 élèves ont commencé à l'école (ils étaient alors en CM). J'espère ouvrir l'activité à de nouveaux CM dès la rentrée prochaine… tout en poursuivant pour la 4ème année avec nos collégiens !

Nathalie LEBRUN

La caravane des CM2
Dans le cadre de la semaine de la francophonie et de la caravane des 10 mots, les CM2 ont travaillé avec une artiste locale Véronique Dubret. Après une découverte de l'histoire du papier à la bibliothèque avec Chantal, les élèves ont fabriqué du papier recyclé avec Véronique afin de confectionner des affiches. Celles-ci ont été disséminées dans les vitrines des commerçants afin de lancer des avis de recherche. Peut-être les avez-vous croisées ?

Les élèves de GS et CE1 sont partis à la découverte des traces du Moyen-Age présentes autour de nous. Ils ont visité la cité médiévale de La Roche-sur-Foron, les ruines du château de Faucigny et l'église de Contamine-sur-Arve et ont bénéficié de quatre cours d'équitation. A la fin de leur périple, ils ont tous été adoubés vaillants chevaliers !

Claire CAVET, Claire PETIT-DEREMARQUE

Cet été à la Bibliothèque Municipale

Des horaires aménagés pour en profiter sans interruption du 7 juillet au 31 août :
- Lundi de 10h à 12h
- Mercredi de 17h30 à 19h
- Vendredi de 17h30 à 19h

Et si l'été s'annonce **chaud, très chaud,** vous pourrez trouver la **fraîcheur** dans nos locaux avec la sélection de livres et de films de l'exposition **« C'était hier, l'hiver en images »** réalisée par Savoie-Biblio et la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain.

Une ambiance hivernale en pleine saison estivale où se croiseront récits et images d'antan pour mieux comprendre l'histoire de nos montagnes.

Avec la complicité des **Amis de l'Histoire** les objets synonymes de la blanche saison achèveront de nous plonger dans les frimas de l'hiver. Alors, besoin de fraîcheur ou besoin de mieux connaître *l'origine de nos sports d'hiver, la naissance des stations, l'histoire des montagnards, des métiers et de la vie d'antan ?…*

C'est à la bibliothèque **du 1er juillet au 9 août** pendant les heures d'ouverture. C'est gratuit et ouvert à tous.

En septembre la bibliothèque reprendra ses habitudes : elle sera ouverte au public dès le 1er septembre :
- Lundi 10h – 12h
- Mardi 16h30 – 19h
- Mercredi 16h – 18h30
- Vendredi 16h30 – 19h
- Samedi 9h30 – 12h

L'inscription est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans et de 10 euros pour les adultes pour une année. Elle permet l'emprunt, à chaque visite, de 7 documents écrits, 7 CD, 7 CDROM et 2 DVD.

La bibliothèque Municipale Cultur'évasion participe à un programme d'évaluation auprès des lecteurs des nouvelles ressources d'information financé par l'Assemblée des Pays de Savoie. En vous inscrivant vous pouvez, sur simple demande, obtenir un code d'accès à la presse en ligne ainsi qu'à des modules d'autoformation (langues, bureautique, code de la route, remise à niveau, soutien scolaire…) depuis votre ordinateur.

La bibliothèque fonctionne toute l'année grâce à une équipe de 15 bénévoles et une professionnelle qui vous accueille et vous propose des rencontres et animations tout au long de l'année.

Pliage réalisé à partir d'un vieux livre atelier de pliages du 11 juin 2014.

Les enfants scolarisés à Viuz y viennent régulièrement avec leurs enseignants. Un accueil des tout-petits est programmé dès l'âge de 3 mois pour les particuliers et les crèches.

Vous pouvez retrouver les actualités ainsi que le catalogue de votre bibliothèque sur www.genevois-biblio.fr

Chantal

Un peu d'histoire

Pour nos Poilus de 14 / 18

En collaboration avec le Souvenir Français, la municipalité de Viuz-en-Sallaz et le Conseil Général, a entrepris la restauration de la tombe où reposent deux soldats morts au cours de la guerre 14-18.

Monsieur Gilbert MAGNON, vice président du Souvenir Français du canton de Saint-Jeoire, souhaitait par ce geste symbolique, marquer de façon durable le centenaire de la déclaration de la première guerre mondiale.

Le nom de deux frères morts aux combats figure sur la même stèle.

- Edouard GAILLARD GRENADIER, est né le 21 octobre 1884 à Viuz, il habitait une petite maison située derrière la mairie de Viuz, quand il épouse Augustine HOCQUINET, née à Viuz le 2 novembre 1883 et décédée en 1911 alors que leur petite fille avait juste 6 mois. Il est mobilisé en 1914, blessé durant les derniers jours des hostilités lors de la bataille à Gerbeviller en Moselle, transporté dans un hôpital de Lyon, il sera amputé et décédera le 14 octobre 1918.
- Joseph GAILLARD GRENADIER son frère, 2ème classe au 28ème Bataillon de chasseurs alpins, mort pour la France à Castel dans la Somme le 13 juillet 1918.

L'acte de décès n'a été transcrit sur les registres d'état civil que le 11 octobre 1919, suite à une mention rectificative. « Le soldat GAILLARD, dit GRENADIER était domicilié en dernier lieu à Viuz-en-Sallaz et non à Estantin de la Estacion république d'Argentine »

Joseph GAILLARD GRENADIER

La famille GAILLARD GRENADIER comptait 6 frères et sœurs
Sur le monument aux morts érigé en 1920, face à la mairie, les noms de 84 enfants du pays morts pour la France durant ce conflit, sont gravés dans la pierre.

Pour les amis de l'histoire,
Denis THEVENOD

Le 11 novembre 2014
une cérémonie officielle aura lieu au cimetière,
pour rendre hommage à ces deux poilus

Ecomusée Paysalp

« Les tribulations du Molardier »

Il s'adresse à l'enfant et lui conte l'aventure de son voyage, périple à travers le temps et l'Histoire de nos contrées. Il lui raconte les grandes dates qui ont marqué la vie de son territoire et de sa société, ses tribulations nous parlent de sa vie qui commence à la grotte du Baré (Onnion) il y a environ 35 000 ans, puis de l'invasion bernoise en 1589, du vote pour le rattachement à la France en 1860, de la douleur de la guerre de 1914 ou bien encore de cet autre combat pour sauver Gambin…, et nous voilà en 2014… télécommande en main…

« Il » c'est le molardier, qui au-delà de ses pérégrinations à travers l'histoire de nos communes, amène l'enfant (et nous-même !) à connaître son passé, ses ancêtres et le convie à observer l'évolution de notre société. Connaître le passé n'est-il pas le meilleur moyen de construire le futur tout en évitant de le « zapper »… ?

Définition du Molardier :
Paysan qui habitait les vallées de montagnes et qui partait dès la fin du printemps, muni de sa faux et de son balluchon, se faire embaucher dans les grosses bourgades et notamment à Genève. C'est sur la place du Molard à Genève, le jour dédié à l'embauche, qu'il se rendait pour louer ses bras, ainsi par extension ces faucheurs saisonniers sont devenus les molardiers.

Ecrite et mise en scène par Daniel Gros et la compagnie Saint-Romain, ce sont 40 comédiens et figurants, pour la plupart bénévoles qui encadrés par 8 professionnels donnent vie, en 11 tableaux (les 11 communes de la CC4R), à cette belle et intéressante fresque historique locale.

Ecomusée Paysalp, organisateur de ce spectacle itinérant a donné sa première représentation à Viuz le 30 mai et il va se produire dans les 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières. Après une interruption pendant l'été, les prochaines séances reprendront au mois de septembre, le 12 septembre à Saint-Jeoire, le 13 septembre à Onnion, le 14 septembre à Mégevette, le 19 septembre à Faucigny, spectacle à 20h30 - Paysalp : www.paysalp.fr

Régine DUCHÊNE GRUNACKER, maire adjoint

Infos pratiques

MAIRIE
1040, avenue de Savoie – BP 17
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 80 39 – Fax 04 50 36 95 75
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires des services administratifs :

- **de l'accueil :**

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : Permanence état civil
9 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet et août)

- du service de l'urbanisme :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
Permanence de l'Adjoint Urbanisme :
sur rendez-vous UNIQUEMENT

- Service Urbanisme CC4R :

Contact Simon GLESSER 04 50 31 68 11

DÉCHETTERIE
L'accès à la déchetterie intercommunale, située à FILLINGES, se fait sur présentation Carte d'Identité et Justificatif de domicile.
1665 route du Chef-lieu
74250 Fillinges
Tél. 04 50 31 13 30

Déchetterie de SAINT-JEOIRE :
Route du Moulin

Horaires d'été
d'AVRIL à OCTOBRE inclus :
Lundi au jeudi :
13 h 30 - 19 h 00
Vendredi et samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 19 h 00

Horaires d'hiver
de NOVEMBRE à MARS inclus :
Lundi au mercredi :
13 h 30 - 17 h 00
Vendredi :
13 h 30 - 17 h 00
Samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Déchets admis :
- papier, carton
- verre
- plastique
- déchets verts : tonte de pelouse, végétaux…
- huile végétale, (friture…)
- ferraille et métaux divers…
- huile de moteur, solvants, peinture, désherbants…
- batteries, accumulateurs, piles…
- pneus (limités à 4 par semaine par foyer)
- gravats (limités à 1 m^3 par semaine par foyer)
- déchets encombrants

Bibliothèque Municipale
« Cultur'évasion »
est ouverte tout l'été
34, rue des Écoles
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 95 73
Lundi : 10 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 17 h 30 - 19 h 00
Vendredi : 17 h 30 - 19 h 00

Horaires de tonte
par arrêté du Maire
Jours ouvrables :
8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00
Samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00
Interdit le dimanche et les jours fériés

Agenda des festivités

SEPTEMBRE 2014

Samedi 6
Soirée Disco - OMA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »
Football Tournois Maës
Stade

Samedi 13
Concours Ring Entente Canine
Terrain des Moulins

Vendredi 19
Journée des Annonceurs Ski Club Viuz
Salle Communale des 4 Rivières

Mardi 23
Assemblée Générale du Sou des Ecoles
Salle Communale des 4 Rivières

Vendredi 26
Don du Sang à confirmer
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Assemblée Générale de la FNACA
Salle Communale des 4 Rivières

Dimanche 28
Repas Dansant de l'Âge d'Or
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

OCTOBRE 2014

Dimanche 5
Fête de la Maude et du Terroir
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 11
Loto du Ski Club
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 19
Concert « Les Citharins » - UDC-AFN
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 25
Nuit du Musette - OMA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

NOVEMBRE 2014

Dimanche 2
Brocante du Judo Club
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 8
Soirée de La Chasse
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 14
Assemblée Générale du Ski Club
Salle Communale des 4 Rivières

Samedi 15
Foire aux Skis du Sou des Ecoles
Salle Dojo

Dimanche 16
Repas de la FNACA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 21
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 22
Loto des Enfants - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 23
Théâtre - Ski Club
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 29
Loto de l'AS Football Club
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

DECEMBRE 2014

Samedi 6 et dimanche 7
Marché de Noël OMA
Centre VIUZ

Samedi 6
Repas de l'Aumônerie
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mercredi 10
Noël des Enfants - CCAS
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 13
Bal de Noël - IDSF
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 19
Goûter de Noël APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Infos jours de chasse

Heures d'ouverture saison de chasse 2014 – 2015

Amis promeneurs, vététistes, ramasseurs de champignons etc., eh oui, la forêt est un endroit (lieu) de détente pour chacun d'entre nous, tout comme nos amis chasseurs qui débuteront leur activité le dimanche 14 septembre 2014 au lever du soleil.

Pour la plus grande sécurité, le port d'un vêtement fluo durant cette période est recommandé pour tous, à l'image des chasseurs de Haute-Savoie qui en ont l'obligation.

Nous souhaitons d'ores et déjà une très bonne saison de chasse au président Jean ROYER ainsi qu'à tous les chasseurs de l'ACCA de Viuz-en-Sallaz.

Pour votre information, les jours de chasse seront :
jeudi / samedi / dimanche et les jours fériés

du dimanche 14 septembre 2014 au dimanche 11 janvier 2015 (inclus)

Sébastien PELLET, conseiller municipal

Bonnes vacances